Yukon
Énergie, Mines et Ressources

DÉCLARATION MENSUELLE
SITE DE MESURE PAR PIÈCES

English Version

Nom du site de mesure :

Numéro du site de mesure :

Circonscription forestière :

Vérifié par :

(Mesureur / propriétaire du site)

Numéro de permis du mesureur :

Observations :

Fin du mois : M J A

Marque de bois :

Jour	Chargements	Volume (m^3)
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		
31		
Total:		

Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels fournis dans les présentes sont recueillis en application du *Règlement sur le bois du Yukon* exclusivement aux fins de son administration. Veuillez adresser toute demande concernant la collecte ou l'utilisation de ces renseignements à l'agent de tenure forestière, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Direction des forêts, C.P. 2703, Whitehorse (Yukon), Y1A 2C6, (867) 393-7904.

YG(5017Q) F2 04/2003